

**LE MRN CONTESTE LA  
METHODE DU GOUVERNEMENT  
CONCERNANT LA REVISION  
DE LA LOI ELECTORALE**

**“L’Etat change la  
carte politique  
comme il veut”**

Le Mouvement de la réforme nationale (MRN) est passé ce week-end à la deuxième étape de la réhabilitation du parti. Occupé après son dernier congrès tenu en mars à préparer les élections législatives dont les résultats ont été comme une douche froide pour le parti, avec deux sièges seulement à l'APN, le MRN a entamé la phase d'organisation du parti et encore une fois, en perspective des prochaines élections locales.

Le report de ces dernières jusqu'au mois de novembre est considéré comme une aubaine. Une première rencontre nationale d'organisation s'est tenue jeudi au siège du parti, par le conseil national, sous la présidence du secrétaire général, M. Mohamed Djahid Younsi.

Ainsi le MRN s'apprête à mettre en place une nouvelle stratégie de structuration du parti. Les militants réunis ce week-end se chargeront de débattre et de trouver les meilleures méthodes de travail afin de redonner à cette formation politique sa crédibilité. Le retour à la consultation de la base militante semblerait la première ouverture du MRN.

Selon M. Younsi, “le temps de la concentration des décisions sur la seule personne du président du parti est révolu”. En fait, la nouvelle direction compte se débarrasser définitivement des “habitudes et comportements” véhiculés et imposés au sein du parti par l'ex-président du MRN, M. Abdellah Djaballah, révoqué de son poste.

La forte abstention enregistrée du côté des militants d'El Islah, lors de la dernière joute électorale, est expliquée par M. Younsi par la colère des militants et leur contestation au mode de gestion du parti. Selon lui, le départ de Djaballah n'est pas à l'origine de cette abstention et que les résultats auraient été les mêmes avec ou sans lui. Il ajoute que “le malaise du MRN se situe dans l'incapacité de celui-ci à répondre aux exigences et attentes de ses militants”. “Nous sommes aujourd'hui dans l'obligation de trouver l'alternative dans notre stratégie. Nous n'allons pas nous contenter d'un discours une fois par hasard pour convaincre notre base de notre engagement”, souligne-t-il encore.

Revenant à l'actualité politique, le secrétaire général du MRN a renouvelé sa consternation concernant la nouvelle composante de l'APN, qui selon lui est loin d'être représentative. Actuellement entre les mains de Mohamed Boulahya, le MRN attire l'attention du gouvernement sur la nécessité d'organiser des élections législatives anticipées. “Ce que nous avons aujourd'hui c'est une assemblée transitoire répétitive.

Il est important de remédier à cette situation, ne serait-ce que pour préserver l'image de l'Algérie sur la scène internationale”, affirme M. Younsi, en se refusant d'accepter les résultats obtenus par son parti lors des dernières législatives.

Evocant le projet de révision de la loi électorale, M. Younsi révèle que la première proposition du gouvernement était d'exiger à chaque parti 5% des voix lors des trois dernières élections. “Ce pourcentage a été révisé à 4% car plusieurs formations politiques ne sont pas parvenues à répondre à cette exigence”, dit-il en divulguant que seuls le FLN, RND, MSP et le MRN possèdent ces voix. “Il a fallu intégrer le PT, le RCD, le FNA, le FFS, c'est pourquoi le gouvernement a changé sa première copie”, signale-t-il, avant d'ajouter que “l'Etat est le maître de la carte politique en Algérie et des changements doivent être introduits, écrasant sur le passage les libertés démocratiques”.

Rosa Mansouri

**APN/APRES L'ADOPTION DU PROGRAMME  
DU GOUVERNEMENT BELKHADEM**

**Que reste-t-il de l'opposition ?**

*Le programme du gouvernement Belkhadem a été adopté avant-hier jeudi, sans surprise et sans coup férir par 315 députés contre 22 votes négatifs et 33 “abstentionnistes”.*

Kamel Amarni - Alger (Le Soir) - Ceci pour “l'arithmétique”. Pour le “politique”, le passage de Belkhadem la semaine dernière devant les élus de la nation a eu le mérite de décanter les grands ensembles de la nouvelle Assemblée : le nombre de députés ayant approuvé le programme du gouvernement excède largement celui formant le bloc de l'alliance présidentielle totalisant officiellement 229 élus (FLN, RND, MSP). “L'excédant” en voix est à chercher du côté des petits partis, d'une écrasante majorité du groupe des indépendants et de l'hétérogène groupe du FNA de Moussa Touati. Outrageusement gêné par son impopulaire soutien total à Bouteflika, le PT a choisi, lui, la confortable mais combien complice — avec le gouvernement s'entend — position d'abstention.

Au final, il n'y a qu'un seul parti qui fait de l'opposition : le RCD de Saïd Sadi qui retrouve d'ailleurs

au moment du vote toutes ses voix (19) plus trois. Une cartographie tellement vraie que l'on avait l'impression que dans son discours portant “réponse du chef du gouvernement” prononcé avant-hier, jeudi, Abdelaziz Belkhadem répondait au ... RCD ! “Le chef du gouvernement avait souffert pour rédiger son discours tant les interventions de l'écrasante majorité des députés tournaient autour du “douar”, du quartier et parfois même de ... l'immeuble de l'élu. C'est une question de culture qui a malheureusement encore de beaux jours devant elle”, nous confiait un ministre FLN.

D'ailleurs, Belkhadem s'était enlaidi dans une jungle de chiffres, de minuscules précisions qui ont fini par rendre son intervention fort inintéressante. A plus forte raison lorsqu'on constate qu'il aura superbement “occulté” — c'est une première chez lui — le très sensible sujet de “la réconciliation nationale”. Seul moment



**Belkhadem devant les sénateurs demain dimanche**

fort de son discours, l'on peut retenir sa précision que “lorsque je parlais de renforcer les prérogatives du wali et du chef de daïra, je ne visais nullement les élus locaux, mais les directeurs de wilaya qui dépendent de leurs départements ministériels respectifs”. L'on retiendra surtout de son discours que “le statut du journaliste (préparé par le Syndicat national des journalistes et le ministère de la Communication, ndlr) est une priorité pour le gouvernement. D'ailleurs, cette préoccupation est à l'étude”. L'avant-projet du statut du journaliste étant en effet au niveau du secrétariat général du gouvernement.

Après l'APN, Belkhadem présentera son nouveau programme dès demain dimanche au Sénat, apprenons-nous de bonnes sources. Les débats débiteront dimanche au soir et se poursuivront lundi avant que Belkhadem ne réponde mardi.

Par ailleurs, le bureau de l'APN se réunira dimanche pour programmer des séances pour l'avant-projet de la loi de finances 2007, les amendements portés sur la loi électorale et la loi portant prolongement du mandat des assemblées locales.

K. A.

**AHMED OUYAHIA A PROPOS DE L'OUVERTURE  
DU CHAMP AUDIOVISUEL**

**“Il y a risque de dérapage !”**

*L'amendement de la loi électorale, la révision de la Constitution, le retour au week-end universel, la réforme de l'éducation nationale, le soutien à l'investissement, la peine capitale pour les kidnappeurs d'enfants et l'ouverture du champ audiovisuel sont autant de “sujets” abordés, jeudi dernier par le secrétaire général du RND lors d'une des émissions hebdomadaires de la chaîne II de la radio nationale.*

Saïda Azzouz - Alger (Le Soir) - Pour Ahmed Ouyahia l'ouverture du champ audiovisuel aux privés est “une lubie”. Un caprice qui peut s'avérer dangereux pour la “sécurité nationale et la moralité” si l'on s'amuse à passer du jour au lendemain d'une télévision et une radio à 100% publique vers des chaînes à 100% privées estime l'ex-chef du gouvernement qui prévient contre “les risques”. Si l'éventualité de l'ouverture du champ audiovisuel devait se concrétiser sans “prendre de précautions”, le dérapage est inéluctable. Et selon le SG du RND, “l'invité du jeudi” de la chaîne kabyle de la radio nationale, le glissement peut être évité à condition “d'avan-

cer par des canaux à capitaux mixtes qui gardent une clé sur la sécurité nationale et la moralité”. Apostrophé sur la question des kidnappings d'enfants de plus en plus nombreux en Algérie, Ahmed Ouyahia tranche la question en rappelant à la mémoire des Algériens le sort de celui qui y a trois décennies avait kidnappé le fils du gouverneur de la Banque d'Algérie.

“La peine de mort a été appliquée” souligne l'ex-ministre de la Justice qui considère que ce pays qui a eu à subir “l'hydre terroriste, ne doit pas se laisser prendre au collet par l'hydre du banditisme”. Pour peu que les pouvoirs publics “renforcent et développent les moyens collec-

tifs de la sécurité et accélèrent les réformes de la justice en durcissant davantage la répression du crime”, conclut pour clore ce chapitre le secrétaire général du parti de feu Abdelhak Benhamouda.

Ahmed Ouyahia, comme d'habitude réitère le soutien de son parti à la réconciliation nationale, tout en prônant la lutte antiterroriste. S'agissant de la révision de la Constitution le numéro un du RND qui juge utile de rappeler le soutien de son parti au programme du président, ce qui explique selon lui l'adoption par les nouveaux députés RND du programme de Abdelaziz Belkhadem- considère que cette décision relève des prérogatives du chef de l'Etat : “Le jour où il la prendra, le RND sera là.” Tout en insistant sur le rôle joué durant les années 1990, par ceux que l'on désigne “par petits partis politiques” auxquels il rend hommage, Ahmed Ouyahia indique que la révision du code électoral n'est pas voulue

pour signer l'arrêt de mort de ces “formations” mais pour épurer “l'enjeu consiste à assainir la pratique électorale du business, de l'argent sale et de pratiques qui ne sont pas faites pour honorer ni la démocratie, ni les partis politiques algériens, quels qu'ils soient.

Des partis vendent leurs formulaires à des candidats pour qu'ils n'aillent pas collecter les signatures et ces formulaires se vendent à des dizaines de millions de centimes”. Et c'est immoral, selon Ahmed Ouyahia qui ne comprend pas pourquoi l'on fait tout un plat autour de la décision de Metel Steel de réaménager le repos de fin de semaine. “Depuis toujours, les banques, les mairies et certaines entreprises étrangères travaillent le jeudi pour se reposer le vendredi et samedi, où est le problème ?” s'interroge l'invité de la chaîne II qui refuse que l'on circonscrive le débat à un débat idéologique.

S. A.